

Microcertification et CAS HES-SO de Praticienne Formatrice et Praticien Formateur (PF) / Vaud

Présentation du dispositif

03.06.2026

Haute école de travail social et de la santé Lausanne
Haute École de Santé – Vaud
Institut et Haute Ecole de la Santé La Source



Principes généraux - niveau romand

Rappel du contexte

- La formation des Praticien·nes formateur·trices (PF) existe depuis 2004, sous la forme d'un CAS à 15 ECTS
- En octobre 2024, le rectorat de la HES-SO décide de réviser la formation des PF pour faire face à de nouveaux défis (manque de places de formation pratique, augmentation des effectifs estudiantins dans plusieurs filières, etc.)
- Dès 2026, l'ensemble des régions romandes démarrent avec un nouveau dispositif de formation (Microcertification & CAS HES-SO)
- Le nouveau dispositif sera évalué après une période de transition de quatre ans.

Un nouveau référentiel de compétences

1. Comprendre et se situer dans les différents cadres qui régissent l'activité des praticiennes formatrices ou praticiens formateurs HES-SO dans un système de formation par alternance.
2. Construire et développer une relation pédagogique favorisant l'apprentissage et l'engagement de l'étudiant·e.
3. Établir et ajuster des apprentissages en fonction de chaque étudiant·e, des réalités professionnelles et des programmes HES.
4. Concevoir et accompagner des situations d'apprentissage et d'évaluation à partir de situations professionnelles réelles dans une approche par compétences.
5. Organiser et coordonner l'accompagnement de l'étudiant·e auprès des différent·es acteurs et actrices impliqués·es.
6. Adopter une posture réflexive de praticienne formatrice ou praticien formateur HES-SO.

Un dispositif de formation, deux niveaux de certification

- Un référentiel de compétences unique : Les compétences sont travaillées avec un degré taxonomique plus approfondi dans le module d'approfondissement
- Le niveau de formation exigée pour l'encadrement des étudiant·es est défini par les filières
- Pendant la période transitoire, la HES-SO subventionne les deux niveaux de formation pour l'ensemble des participant·es encadrant les étudiant·es HES



Organisation des heures

Prérequis : obtention de la MC

100 h de charges apprenantes :

- 50 h d'enseignement obligatoire
- 50 h de temps de travail personnel

CAS (10 ECTS)

Module d'approfondissement
(4 ECTS)

Module de base - MICROCERTIFICATION
(6 ECTS)

150 h de charges apprenantes :

- 75 h d'enseignement obligatoire, dont une unité d'enseignement en e-learning
 1. Système suisse de formation et le positionnement du niveau HES ;
 2. La HES-SO et le concept de Formation Pratique HES-SO ;
 3. La Formation Pratique de chaque PEC filière HES-SO
- 75 h de temps de travail personnel

Conditions d'admission

- Être en possession d'un **bachelor HES** (ou titre jugé équivalent par la HES-SO) en principe dans le domaine HES de la Santé ou du Travail social ; **ET** justifier d'une **expérience professionnelle post-diplôme de minimum deux ans en Suisse à 50%** dans une profession des filières HES de la Santé ou du Travail social et dans un des domaines d'intervention de ces professions ; **ET** avoir **encadré des étudiant·es en formation pratique HES** au cours des deux années précédant l'entrée en formation ou s'engager à exercer la fonction de PF HES-SO pendant la durée de la formation.

OU


- Être en possession d'un **titre ES** dans le **domaine HES de la Santé ou du Travail social** ; **ET** justifier d'une **expérience professionnelle post-diplôme de minimum cinq ans en Suisse à 50%** dans une profession des **filières HES de la Santé ou du Travail social** et dans un des domaines d'intervention de ces professions ; **ET** avoir **encadré des étudiant·es en formation pratique HES** au cours des deux années précédant l'entrée en formation ou s'engager à exercer la fonction de PF HES-SO pendant la durée de la formation.

Conditions complémentaires obligatoires

- Être employé·e dans une institution ayant signé la [Convention sur la formation pratique HES-SO](#).
- Obtenir l'accord écrit de l'employeur.

Dispositif vaudois

Comité pédagogique



Un·e
représentant·e
par Haute
école

Stéphanie Garcia

*Coordinatrice Microcertification & CAS HES-SO PF – Vaud
Maitre d'enseignement HES, filière travail social
Haute école de travail social et de la santé Lausanne*

Marjorie De Goumoëns

*Maitre d'enseignement HES, filière soins infirmiers
Haute École de santé – Vaud*

Noélie Panchaud

*Chargée de cours HES, filière soins infirmiers
Institut et Haute Ecole de la Santé La Source*

Méthode - Étapes du projet

Référentiel de compétences PF



Analyse et définition multifilière (GT Refonte CAS PF)

Ingénierie de formation - Dispositif -



Conception des 2 niveaux selon le modèle S.Enlart

Conception pédagogique MCC



Alignement pédagogique de toutes les axes et séquences

Démarrage des cours présentiels



1.10.2026

2025

Janv.26

Fév.-Juin

Avr.-Juin

Juin-août

Août ->

Analyse institutionnelle



Fondation du COPED (3HES, Santé social, multifilière)
Analyse des contextes, contraintes, finances, demandes HES-SO

Communication & échanges



Présentations aux parties prenantes & échanges sur les 2 deux dispositifs

Publique
3.6.2026

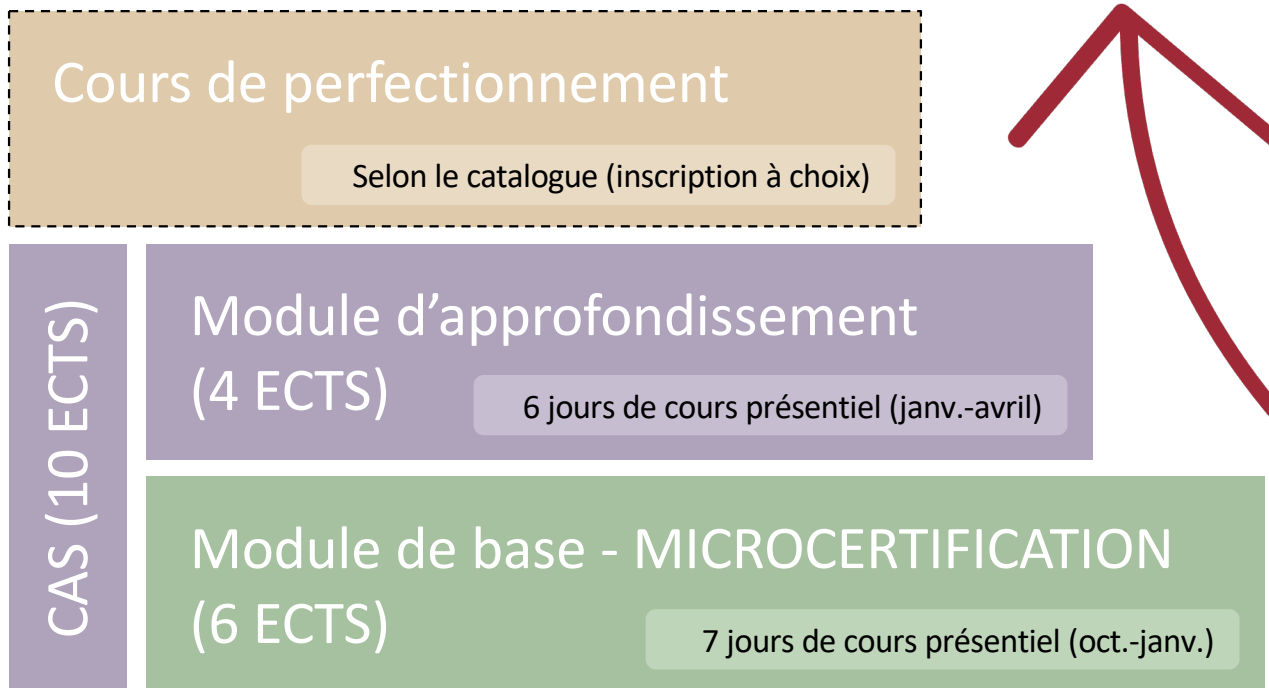
Evaluation de la formation



Comité d'évaluation du CAS PF (SG, MSc Sc éducation, COPED)

Nouveau dispositif

Implémentation vaudoise



- Progressivité des apprentissages et complémentarité des niveaux (y compris cours de perfectionnement PF)
- Double exigence, professionnelle et académique : articulation aux réalités des milieux professionnels ainsi qu'aux attendus des différentes HES
- Modalités pédagogiques variées (visée d'accompagnement)

Objectifs spécifiques – Microcertification (6 ECTS)

Socle commun, opérationnalisation des fondamentaux, appropriation des outils de base

*Logique du niveau microcertification : **Comprendre – Structurer – Mettre en œuvre.***

À l'issue du niveau microcertification, les participant·es seront capables de :

- 1. Situer et expliciter leur rôle de PF** d'accompagnement dans la formation pratique, en distinguant statuts, responsabilités et articulations entre les étudiant·es, les usager·es, la hiérarchie, l'équipe et les référent·es HES.
- 2. Structurer l'accompagnement d'un·e étudiant·e selon les trois étapes emblématiques** (accueil, accompagnement, documentation/évaluation), en identifiant les enjeux spécifiques à leur contexte professionnel.
- 3. Observer, décrire et documenter les comportements attendus** des étudiant·es en référence aux documents cadres de leur filière, en distinguant évaluation formative et sommative.
- 4. Mobiliser les principes fondamentaux de l'apprentissage de l'adulte** pour ajuster leur accompagnement et transformer les situations de travail en opportunités d'apprentissage.
- 5. Adopter une posture relationnelle et pédagogique ajustée**, en distinguant accompagnement pédagogique et relation d'aide, et en analysant les dimensions interactionnelles de la relation de formation.
- 6. Mettre en œuvre des outils opérationnels d'accompagnement** (briefing, débriefing, observation structurée, entretien de bilan mi-stage ou fin de stage).

Objectifs spécifiques – Approfondissement (4 ECTS)

Complexification, analyse systémique, situations sensibles et collectifs élargis

Logique du niveau : Analyser – Réguler – Argumenter – Complexifier.

À l'issue du niveau approfondissement, les participant·es seront capables de :

1. **Analyser et réguler des situations complexes d'accompagnement**, impliquant des tensions entre acteurs (usager·e, étudiant·e, équipe, référent·e HES, hiérarchie).
2. **Composer avec la complexité du collectif**, en identifiant les dynamiques de pouvoir, les zones de délégation spécifiques, les responsabilités partagées et les enjeux institutionnels.
3. **Interpréter les situations d'apprentissage en formation pratique à partir de cadres théoriques avancés** pour éclairer et ajuster leurs décisions pédagogiques.
4. **Prendre en compte la singularité des étudiant·es**, notamment dans leur trajectoire de formation, leur implication émotionnelle et leurs difficultés d'apprentissage et de posture professionnelle.
5. **Conduire et participer à une analyse de pratique professionnelle (APP)** en adoptant une posture réflexive structurée.
6. **Argumenter leurs choix pédagogiques et évaluatifs** en articulant expérience de terrain et ancrage théorique.

Volée 2026-2027

- Nombre de participant·es : 170 Microcertification ; 140 CAS
- Calendrier :

MICROCERTIFICATION (6 ECTS)	Module d'approfondissement (4 ECTS)
Août-septembre 2026 (unité d'enseignement e-learning) ¹ Jeudi 1 & Vendredi 2 octobre 2026 Jeudi 5 & Vendredi 6 novembre 2026 Jeudi 3 & Vendredi 4 décembre 2025 Jeudi 14 janvier 2027	Vendredi 15 janvier 2027 Vendredi 5 février 2027 Vendredi 26 février 2027 Vendredi 19 mars 2027 Vendredi 16 avril 2027 Vendredi 30 avril 2027
CAS (10 ECTS)	

Liens utiles

- Niveau romand HES-SO :

[Devenir Praticien·ne formateur·trice dès 2026](#)

- Niveau vaudois :

[Microcertification et CAS HES-SO de praticien formateur ou de praticienne formatrice / Vaud \(CAS PF\)](#)

[Cours de perfectionnement des Praticien·nes Formateur·trices](#)

Merci pour votre attention !

Haute école de travail social et de la santé Lausanne
Haute École de Santé – Vaud
Institut et Haute Ecole de la Santé La Source

